

ENSEMBLE
POUR PRÉVENIR
LE SUICIDE

Rapport Annuel
2021-2022

Jevia
Centre de prévention du suicide - Estrie

1

RAPPORT ANNUEL
2021-2022

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT	3
PHILOSOPHIE, MISSION, VALEURS ET OBJECTIFS	4
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021-2022	5
L'ÉQUIPE DE JEVI	6
L'ORGANIGRAMME DE JEVI AU 31 MARS 2022	6
LES MEMBRES 2021-2022 DE JEVI	7
PRÉSENCE ET REPRÉSENTATIONS DE JEVI	8
PRÉSENCE DE JEVI DANS LES MÉDIAS.....	9
LES SERVICES D'INTERVENTION	11
La répartition de toutes les interventions effectuées à JEVI	11
Le suivi court terme	12
Le suivi étroit	14
Les interventions d'urgence	16
Les services de postvention.....	17
Le groupe de soutien pour les personnes endeuillées par suicide.....	18
Le soutien clinique.....	18
La supervision clinique	18
Dossiers spéciaux.....	19
LES SERVICES DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION	20
Les formations aux professionnels	20
Les formations aux citoyens	22
Les rendez-vous annuels	23
L'AUTOFINANCEMENT ET L'ADMINISTRATION	25
L'autofinancement à JEVI : de l'eau à notre moulin.....	25
Activités d'autofinancement	26
La communauté se mobilise pour JEVI.....	27
Formation continue des employés de JEVI.....	29
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	30



Yan Perreault
Président
Conseil d'administration

Il est maintenant venu le temps de faire le bilan de l'année financière s'étant terminée le 31 mars dernier. À titre de président du conseil d'administration de notre bel organisme, il est pour ma part essentiel de faire le point sur nos réalisations et défis pour les années à venir. Notre organisme a une place importante en Estrie et est primordial pour le bien de notre population. Sans l'apport de l'ensemble des employés, des bénévoles, des partenaires publics et privés et des ambassadeurs de notre organisme, nous ne pourrions réaliser notre mission qu'est la prévention du suicide en Estrie. Un immense merci pour votre générosité et votre confiance envers JÉVI.

Bilan de l'année se terminant au 31 mars 2022

L'année 2022 a démontré une fois de plus que le conseil d'administration est impliqué intimement dans les orientations de JÉVI, et dans le soutien à l'accessibilité et la qualité des services en prévention du suicide dans la région Estrienne. En effet, le conseil a piloté deux chantiers majeurs pour l'organisation à savoir la réorientation des services et les enjeux liés à la pénurie de main-d'œuvre.

De par ces chantiers, JÉVI adopte les meilleures pratiques en prévention du suicide démontrant que les interventions face à face sont plus porteuses que les interventions téléphoniques ponctuelles. En effet, les intervenants peuvent travailler plus en profondeur avec les clients, sur les multiples causes de leur détresse, et les acquis demeurent beaucoup plus longtemps que par les interventions téléphoniques seules. Ces changements dans les services de l'organisation se sont opérés au début de l'année 2022.

JÉVI a donc pu réaliser **10 901** interventions, dont près de **205** en face à face dans la dernière année. De ces interventions, **84 %** ont été effectuées directement auprès de personnes suicidaires, jeunes ou adultes.

Nous avons aussi pu remarquer en 2021-2022 une augmentation de l'achalandage dans notre service de postvention, c'est-à-dire les interventions effectuées auprès de familles ou collègues rapidement à la suite d'un décès par suicide. On peut en effet voir une augmentation de **28 %** dans ce service et considérant que notre territoire enregistre toujours environ 48 décès par suicide par année, nous sommes intervenus dans environ **71 %** des cas.

Nous pouvons aussi constater encore une fois cette année une augmentation marquée du soutien que nous avons pu offrir aux autres professionnels de la santé et des services sociaux en lien avec la problématique du suicide. C'est une augmentation de **27 %** pour cette année, représentant donc une augmentation de **123 %** sur 2 ans.

C'est ainsi **1 900 personnes** qui ont reçu aide et soutien en 2021-2022.

Ressources humaines

Tout comme lors de la dernière année, notre équipe dynamique et minutieuse a su faire preuve d'adaptation. Nous avons intégré l'équipe dans la prise de décision vers le virage des interventions en face à face, de sorte à voir une équipe se mobiliser dans l'offre de services à notre clientèle et à nos partenaires.

Nous vous réitérons qu'afin de pallier à la pénurie de main-d'œuvre et améliorer notre rétention de personnel, JÉVI avait bonifié en début d'année les conditions de travail en plus de rendre permanents certains postes en interventions. Ces décisions de l'organisation ont grandement contribué à consolider l'équipe et continuer à attirer les meilleurs talents auprès de notre équipe spécialisée.

L'enjeu récurrent : l'autofinancement

Malgré le support du gouvernement et de plusieurs donateurs privés, la situation financière demeure année par-dessus année critique. Pour réaliser de nouveau projet dont l'agrandissement éventuel de nos installations afin d'offrir des locaux adéquats à nos employés et à notre clientèle, il sera d'autant plus important dans les prochains mois de compter sur votre appui habituel. Un tel projet fait en sorte que notre organisme, par l'entremise notamment de son équipe à l'autofinancement, devra redoubler ses efforts dans l'obtention de dons auprès de partenaires et de la population.

Nous vous rappelons que la contribution financière du ministère de la Santé et des Services sociaux ne représente que **47 %** de nos apports, laissant ainsi à JÉVI l'obligation de recourir à d'autres sources de financement pour combler **53 %** de son budget.

Veillez recevoir, mes plus sincères salutations.

PHILOSOPHIE, MISSION, VALEURS ET OBJECTIFS

PHILOSOPHIE

Nous croyons fermement que chaque individu possède les ressources personnelles nécessaires pour traverser les périodes difficiles.

Nous misons donc sur les forces et le potentiel de chacun lorsque nous les accompagnons dans ces périodes de tourmente.

La vie, aussi ténue semble-t-elle, est toujours au cœur de nos actions.

VALEURS

JEVI, c'est avant tout une équipe de travail animée d'un grand esprit de collaboration et du souci constant d'offrir des services de qualité. Le respect, le professionnalisme, la confidentialité, l'honnêteté, la confiance mutuelle, la solidarité, la complicité et la transparence sont très importants pour nous.

De plus, à l'instar de l'ensemble des centres de prévention du suicide du Québec, nous partageons certaines valeurs fondamentales:

- **Protection de la vie** : Toute personne a droit à la vie et au secours. Chaque intervenant a donc le devoir et l'obligation d'aider et de faire tout ce qui est en son pouvoir pour préserver la vie de toutes personnes suicidaire.
- **Respect de la personne** : Tout être humain doit être apprécié pour ce qu'il est, en toute dignité, afin qu'il puisse se sentir légitimé et soulagé de partager sa souffrance et de travailler en faveur de la vie.
- **Engagement** : L'engagement représente à la fois cette capacité de créer un contexte favorable pour faire ensemble des choix en faveur de la prévention du suicide et d'en être un acteur impliqué et influent.

MISSION

JEVI est un organisme communautaire ayant pour mission la promotion du mieux-vivre et la prévention du suicide auprès de la population des 7 territoires de l'Estrie que nous desservons. Nous offrons des services à nos 4 clientèles, soit : les personnes suicidaires, leurs proches, les personnes endeuillées par suicide ainsi que les autres professionnels de l'Estrie ayant besoin de soutien dans leurs propres interventions.

JEVI s'investit dans les 4 niveaux d'action généralement reconnus soit : la promotion, la prévention, l'intervention et la postvention.

Nos services sont offerts du lundi au vendredi (incluant les jours fériés) entre 8 h 30 et 16 h 30, 52 semaines par année. Des rendez-vous peuvent aussi être offerts en soirée.

Au fil des ans, nous avons su développer une gamme de services diversifiée et collée aux réalités et besoins des clientèles. Notre expertise en prévention du suicide est largement reconnue et dépasse les frontières de notre région.

OBJECTIFS

- Promouvoir le mieux-vivre auprès de la population de l'Estrie.
- Prévenir le suicide auprès de la population de l'Estrie.
- Intervenir auprès des personnes suicidaires de l'Estrie et leurs proches et les référer, au besoin.
- Former des agents multiplicateurs qui travailleront à la réalisation des objectifs précédents.
- Intervenir auprès des personnes endeuillées à la suite d'un suicide.
- Développer des outils pour agir en promotion du mieux-vivre et en prévention du suicide.
- Favoriser la concertation avec les établissements et les organismes du milieu.
- Participer au développement de la recherche en prévention du suicide.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021-2022

EXÉCUTIF

M^E YAN PERREAULT, PRÉSIDENT

Avocat
Therrien Couture Joli-Coeur

SÉBASTIEN BEAUDOIN, VICE-PRÉSIDENT

Vice-président directeur général
BMW Sherbrooke

PASCAL CLOUTIER, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Coordonnateur administratif
Carrefour jeunesse-emploi de Sherbrooke

MEMBRES NON-VOTANTS

TANIA BOILAR

Directrice générale de JEVI

LÉONIE DUCHESNE ET KATY VAILLANCOURT-DENIS

Intervenantes
Représentantes des employés de JEVI

AUTRES ADMINISTRATEURS

DANNY MCCONNELL, ADMINISTRATEUR

Directeur
Service de police de Sherbrooke

ÉMILIE YERGEAU, ADMINISTRATRICE

Psychologue organisationnelle
Service Canada

PATRICIA LAVALLÉE, ADMINISTRATRICE

Technicienne comptable
Caron Trépanier & Associés inc.

MARIE-CLAUDE RIOU, ADMINISTRATRICE

Avocate, médiatrice accréditée
Vaillancourt Riou & Associés

MARCEL ST-ONGE, ADMINISTRATEUR

Retraité de Produits Kruger
Ex-trésorier de l'exécutif du Conseil central de la CSN - Estrie

CAROLINE GUAY, ADMINISTRATRICE

Retraîtée de la Sûreté du Québec
Entraîneuse Cardio Plein air
Magog-Sherbrooke

LISTE DES COMITÉS DU CA

Comité échelles salariales :

Yan Perreault, Sébastien Beaudoin, Pascal Cloutier, Émilie Yergeau, Caroline Guay, Tania Boilar

Comité bâtisse de JEVI :

Sébastien Beaudoin et Tania Boilar

Comité pénurie de main-d'œuvre:

Yan Perreault, Sébastien Beaudoin, Pascal Cloutier, Danny McConnell et Tania Boilar

Comité semaines de travail :

Émilie Yergeau, Pascal Cloutier, Sébastien Doyon, Megan Gauthier et Léonie Duchesne

Merci à chacun de vous pour votre précieux apport au développement de JEVI.

L'ÉQUIPE DE JEVI

Les réalisations de l'année 2021-2022 sont le fruit du travail d'une équipe énergique.

Merci à chacun pour cette belle complicité de tous les instants.

À L'INTERVENTION

Noémie Poulin, superviseuse clinique
Christina Mégré-Labonté
Marie-Elen Dugal
Léonie Duchesne
Karine Samson
Pascal Fleury
Myriam Vigneault
Katy Vaillancourt Denis
Alexandra Royer-Tardif
Virginie Bergeron
Megan Gauthier
Antoine Doyon
Annabelle Ouellette-Parent
Audrey Lemay
Benjamin Turgeon
Dieumerci Wacongo

Loïk Jutras-Blier
Laura Mathieu-Marcoux
Justin-R Vachon
Rebecca Struss
Catherine Malette

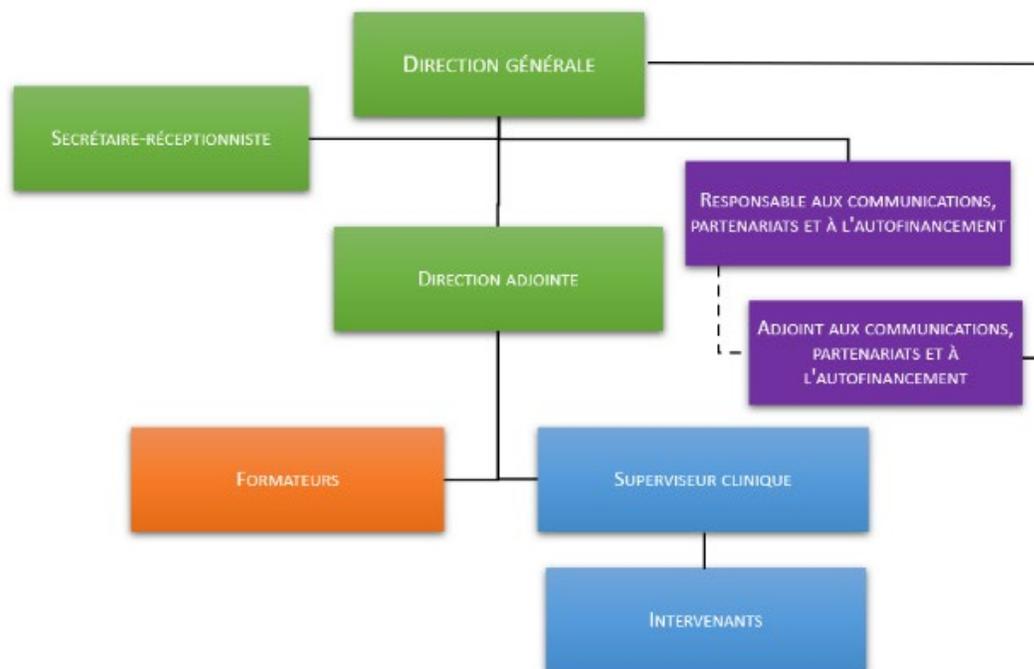
À LA SENSIBILISATION ET À LA FORMATION

Sylvie Potvin
Simon Leduc-Thouin

À L'ADMINISTRATION

Tania Boilar, directrice générale
Sébastien Doyon, directeur adjoint
Isa Abraham, Responsable à l'autofinancement
Marianne Duchesne, Adjointe à l'autofinancement
Josée Lavictoire, Secrétaire-Réceptionniste

L'ORGANIGRAMME DE JEVI AU 31 MARS 2021



LES MEMBRES 2021-2022 DE JEVI

JEVI COMPTE 282 MEMBRES !

Le membership à JEVI est très vivant et nous en sommes très heureux. Que vous preniez de votre temps pour compléter le formulaire, nous le retourner ou pour faire votre demande d'adhésion en ligne, voilà des gestes concrets d'engagement pour la prévention du suicide en Estrie. C'est une façon de nous dire : *continuez votre travail, il est important.*

Nous pouvons traduire vos adhésions au membership par vos voix qui nous disent : « Continuez votre bon travail afin que le suicide ne soit plus une option pour ces gens en détresse ! »

Cette campagne débute en octobre et se termine en février de chaque année.

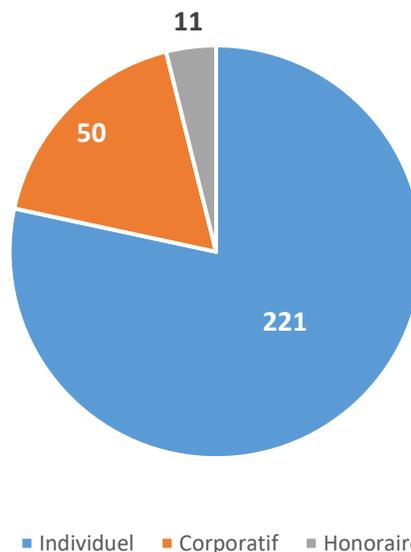
CATÉGORIES DE MEMBRES

INDIVIDUEL - Toutes personnes âgées de 18 ans et plus. Ce membre a droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle.

CORPORATIF - Toutes organisations ou corporations. Ce membre a droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle.

HONORAIRE - Les membres honoraires sont des personnes rattachées ou non à la corporation, qui ont exercé ou qui exercent une influence particulière sur l'atteinte des buts de la corporation. Ce membre a droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle.

Catégories de membres



PROVENANCE DES MEMBRES

56 % VILLE DE SHERBROOKE	13 % MEMPHRÉMAGOG	10 % HORS-RÉGION	7 % VAL-SAINT-FRANÇOIS
6 % COATICOOK	4 % HAUT-SAINT-FRANÇOIS	3 % GRANIT	1 % DES SOURCES

Communications avec nos membres et partenaires

Nous utilisons divers moyens afin que nos membres et partenaires soient au courant de notre quotidien. La voie postale, le courriel, Facebook, Instagram et YouTube sont tous de bons moyens de prendre des nouvelles de JEVI. En tenant compte des préférences de chacun, deux envois postaux, plus de dix infolettres et des centaines de publications sur nos réseaux sociaux ont été produits cette année.

En plus de nos chers membres, ce sont plus que 1 500 personnes qui nous suivent, chaque année, à travers nos différentes publications sur les réseaux sociaux. Nous sommes très choyés !

PRÉSENCES ET REPRÉSENTATIONS DE JEVI

CIUSSS de l'Estrie – CHUS

- Rencontres de travail pour la révision du cadre de référence du suivi étroit
- Rencontres de travail pour le Centre de crise communautaire en Estrie
- Développement d'une entente de service dans le cadre du Budget Équité
- Rencontres de travail concernant nos collaborations dans le dossier Formations
- Rencontres de travail concernant l'entente de service entre JEVI et le CHUS Hôtel-Dieu
- Participation à la Table de concertation Memphrémagog
- Rencontres concernant les collaborations entre JEVI et Info-Social
- Présentation du nouveau cadre de référence de suivi étroit à l'équipe de la DPSMD
- Rencontre avec la Santé Publique sur la postvention et les besoins en prévention du suicide

AQPS

- Participation à la rencontre annuelle des formateurs

RRCSME

- Implication de JEVI au sein du conseil d'administration
- Responsable du sous-comité Centre de crise
- Responsable du sous-comité Semaine nationale de prévention du suicide

Collectif santé bien-être des hommes en Estrie

- Participation aux rencontres de comité

CPS de la Haute-Yamaska

- Rencontres de préparation pour la semaine nationale de prévention du suicide 2021

Politique

- Rencontres avec les différents députés provinciaux et fédéraux de la région

Ministère de la Santé et des Services sociaux

- Participation au comité de validation FCP prévention du suicide

Sûreté du Québec

- Rencontres de travail concernant nos collaborations

RCPSQ

- Implication de JEVI au sein du conseil d'administration
- Participation aux rencontres des membres
- Participation à des sous-comités

Service de police de Sherbrooke

- Rencontres de travail concernant l'implantation du nouveau service de JEVI au SPS

Université de Sherbrooke

- Rencontres concernant un projet avec les étudiants en médecine sur la médication psychiatrique

Carrefour sécurité violence conjugale

- Participation aux rencontres de démarrage et de mise sur pied

PRÉSENCES DE JEVI DANS LES MÉDIAS

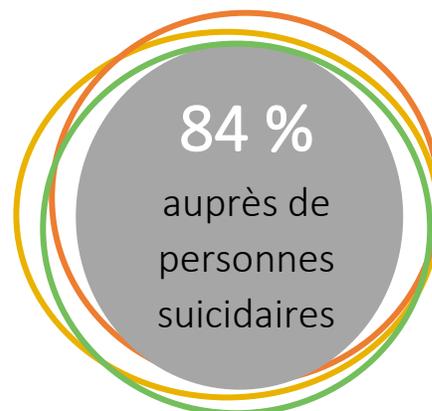
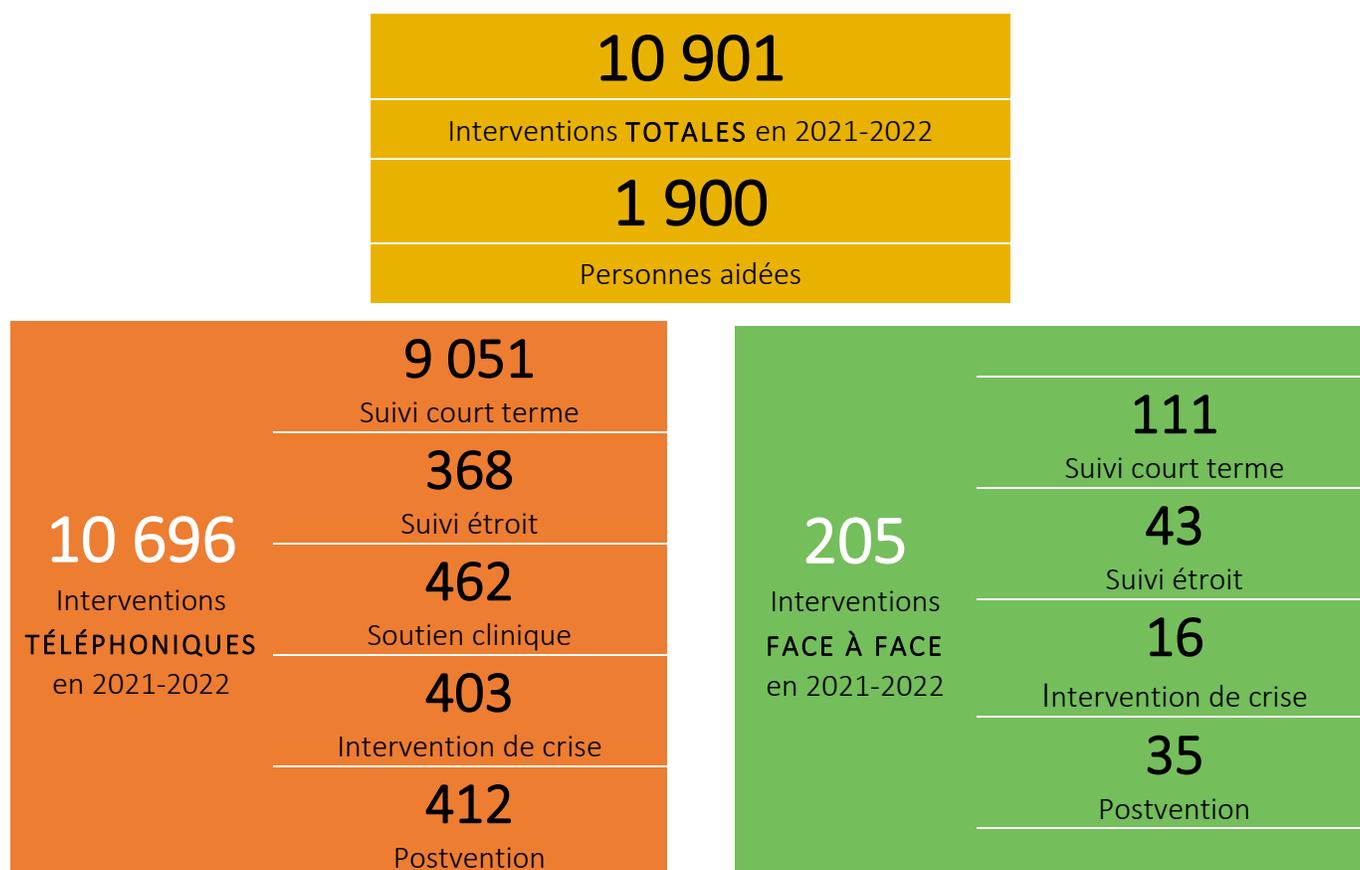
Médias	Type de média	Sujet	Date
	Journal	COVID-19 et santé mentale	9 avril 2021
	Télévision	COVID-19 et santé mentale	12 avril 2021
	Journal	Loterie JEVI	14 juin 2021
	Radio	Loterie JEVI	15 juin 2021
	Télévision	COVID-19, 3 ^e vague et jeunes	---
	Radio	Augmentation des taux de suicide à Terre-Neuve-et-Labrador	17 août 2021
	Radio	Journée mondiale de prévention du suicide et COVID-19	9 septembre 2021
	Journal	Journée mondiale de prévention du suicide, COVID-19 et détresse psychologique	10 septembre 2021
	Télévision	Journée mondiale de prévention du suicide, COVID-19 et détresse chez les enfants	10 septembre 2021
	Radio	Journée mondiale de prévention du suicide	10 septembre 2021
	Télévision	Modifications aux services de JEVI	26 octobre 2021
	Journal	Modifications aux services de JEVI	26 octobre 2021
	Radio	Modifications aux services de JEVI	26 octobre 2021
	Journal	Modifications aux services de JEVI	26 octobre 2021
	Télévision	Modifications aux services de JEVI	26 octobre 2021
	Télévision	Modifications aux services de JEVI	26 octobre 2021
	Télévision	Modifications aux services de JEVI	26 octobre 2021
	Radio	Modifications aux services de JEVI	26 octobre 2021
	Radio	Modifications aux services de JEVI	27 octobre 2021
	Radio	Modifications aux services de JEVI	2 novembre 2021
	Télévision	Modifications aux services de JEVI et pandémie	22 novembre 2021
	Journal	Modifications aux services de JEVI et pandémie	24 décembre 2021

Médias	Type de média	Sujet	Date
	Journal	Réorganisation des services et recrutement de personnel	5 janvier 2022
	Télévision	Pandémie	10 janvier 2022
	Radio	Modifications aux services de JEVI	11 janvier 2022
	Télévision	Centre de crise	25 janvier 2022
	Télévision	Centre de crise	25 janvier 2022
	Radio	Réorganisation des services	27 janvier 2022
	Radio	Réorganisation des services	27 janvier 2022
	Médias sociaux / Podcast	Prévention du suicide	27 janvier 2022
	Télévision	Réorganisation des services	27 janvier 2022
	Télévision	Réorganisation des services	27 janvier 2022
	Journal	Réorganisation des services	27 janvier 2022
	Internet	Réorganisation des services	27 janvier 2022
	Internet	Réorganisation des services	27 janvier 2022
	Télévision	Autofinancement, Réorganisation des services et centre de crise	28 janvier 2022
	Télévision	Projet service de police de Sherbrooke	2 février 2022
	Journal	Projet service de police de Sherbrooke	2 février 2022
	Internet	Projet service de police de Sherbrooke	2 février 2022
	Journal	Projet service de police de Sherbrooke	3 février 2022
	Télévision	Prévention du suicide	8 février 2022
	Radio	Autofinancement	11 février 2022

LES SERVICES D'INTERVENTION

Notre modèle d'intervention s'appuie tout autant sur des données empiriques que scientifiques. Mais avant tout, il s'appuie sur la ferme conviction que chaque individu possède les ressources nécessaires pour traverser les périodes difficiles.

La répartition de toutes les interventions effectuées à JEVI



À raison de 5 jours par semaine, de 8h30 à 16h30

Le suivi court terme

Le suivi court terme réfère à l'ensemble des services pouvant être mis en place auprès de la personne suicidaire présentant une *estimation finale de la dangerosité d'un passage à l'acte suicidaire vert ou jaune*. Nous parlons donc ici des personnes avec une absence d'indices de danger ou encore un indice de danger faible.

Le suivi court terme peut aussi être offert à nos autres clientèles afin de les soutenir face à la situation qu'ils vivent en lien avec la problématique du suicide.

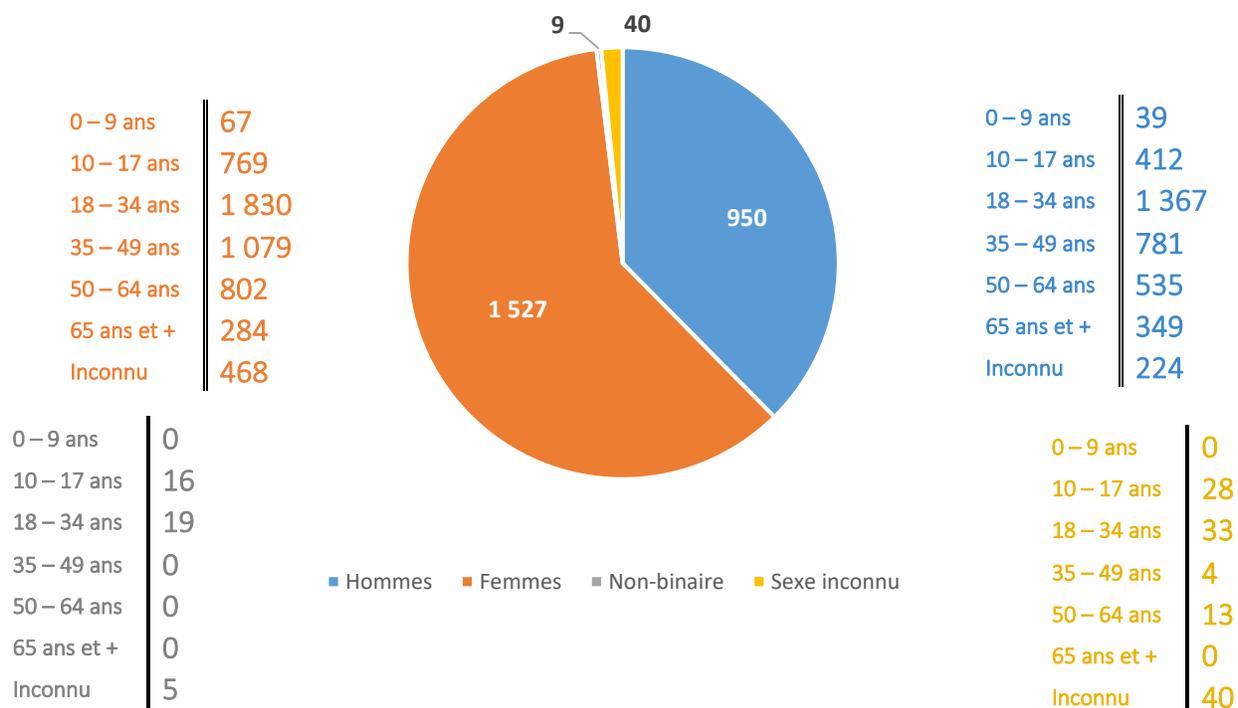
Afin de s'adapter à la situation vécue par la personne en demande d'aide, ce type de service peut prendre plusieurs formes : interventions téléphoniques, suivis téléphoniques, relances téléphoniques, suivis face à face, etc. Il en va du jugement clinique de l'intervenant qui répond à la demande initiale de mettre en place les modalités d'intervention qui seront les plus thérapeutiques pour la personne en demande d'aide.

Il est à noter que les statistiques qui suivent ne tiennent pas compte des données relatives aux interventions faites dans le cadre du suivi étroit, du soutien clinique, des interventions d'urgence et des postventions.

Budget équité

En 2021-2022, JEVI a signé une entente pour activités spécifiques avec le CIUSSS de l'Estrie – CHUS permettant l'embauche d'une ressource supplémentaire en intervention afin de maximiser l'offre de service face à face en suivi court terme. Malgré que les services face à face de JEVI ont été plus au ralenti une partie de l'année au profit de la ligne d'intervention, et malgré que le financement dans le cadre du budget équité est arrivé en cours d'année, nous avons tout de même été en mesure d'offrir 111 rencontres auprès de 64 personnes dans le cadre de ce service. Les statistiques de 2022-2023 seront plus à même de vraiment démontrer l'impact de cette nouvelle ressource en intervention court terme.

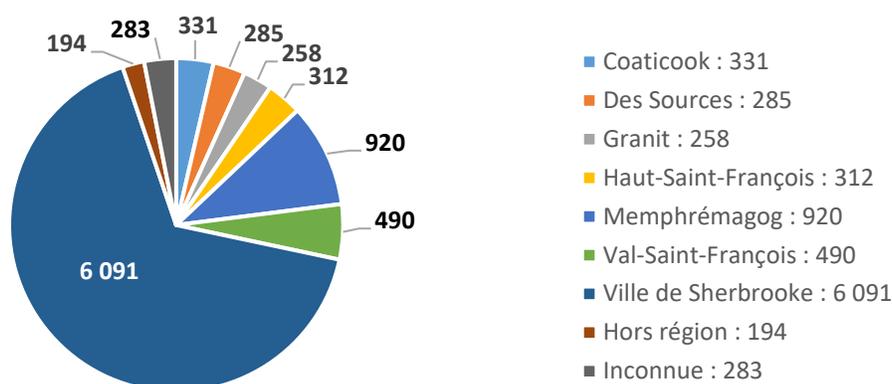
Nombre d'interventions en suivi court terme selon l'âge et le sexe



NOMBRE D'INTERVENTIONS DE SUIVI COURT TERME SELON LE TYPE DE CLIENTÈLE

6 778 SUICIDAIRE	1 447 JEUNE SUICIDAIRE	233 ENDEUILLÉ	29 JEUNE ENDEUILLÉ	433 TIERS INDIVIDU POUR SUICIDAIRE
195 TIERS INDIVIDU POUR JEUNE SUICIDAIRE	11 TIERS INDIVIDU POUR ENDEUILLÉ	7 TIERS INDIVIDU POUR JEUNE ENDEUILLÉ	17 POST-TRAUMA	14 AUTRES

Répartition du nombre d'interventions en suivi court terme selon la MRC



D'autres chiffres...

9 051

Interventions téléphoniques

111

Interventions face à face

1 571

Personnes aidées

Mois les plus
achalandés

454

octobre 2021

430

novembre 2021

431

avril 2021

407

août 2021

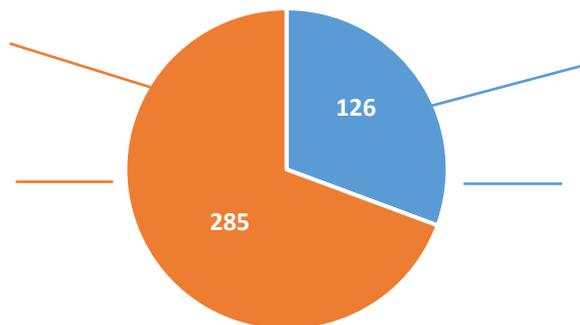
Le suivi étroit

Le suivi étroit est une mesure visant à s'assurer que la personne **de 14 ans et plus** qui est ou qui a été en danger grave de passage à l'acte ou qui quitte l'organisation ayant effectué la gestion de sa crise suicidaire (urgence générale ou psychiatrique, centre de réadaptation, centre d'hébergement, etc.) puisse avoir accès à un suivi rapidement.

Le suivi étroit se caractérise par un mode d'intervention intensif et proactif (*reaching out*) dont l'intensité se module en fonction de la personne, de ses besoins et de ses difficultés, de l'intensité de la crise et de la dangerosité d'un passage à l'acte.

Répartition du nombre d'interventions en suivi étroit selon l'âge et le sexe

14 – 17 ans	13
18 – 34 ans	176
35 – 49 ans	60
50 – 64 ans	36
65 ans et +	0
Inconnu	0



14 – 17 ans	0
18 – 34 ans	96
35 – 49 ans	16
50 – 64 ans	14
65 ans et +	0
Inconnu	0

■ Hommes ■ Femmes

D'où proviennent les références de suivi étroit ?

36,5 %

la personne elle-même

30 %

CIUSSSE

30 %

autre partenaire

3,5 %

un proche

PORTRAIT GÉNÉRAL DU SUIVI ÉTROIT

69

INTERVENTIONS
TÉLÉPHONIQUES

43

INTERVENTIONS FACE À
FACE

213

AUTRES
COMMUNICATIONS *

86

INFORMATIONS
TRANSMISES **

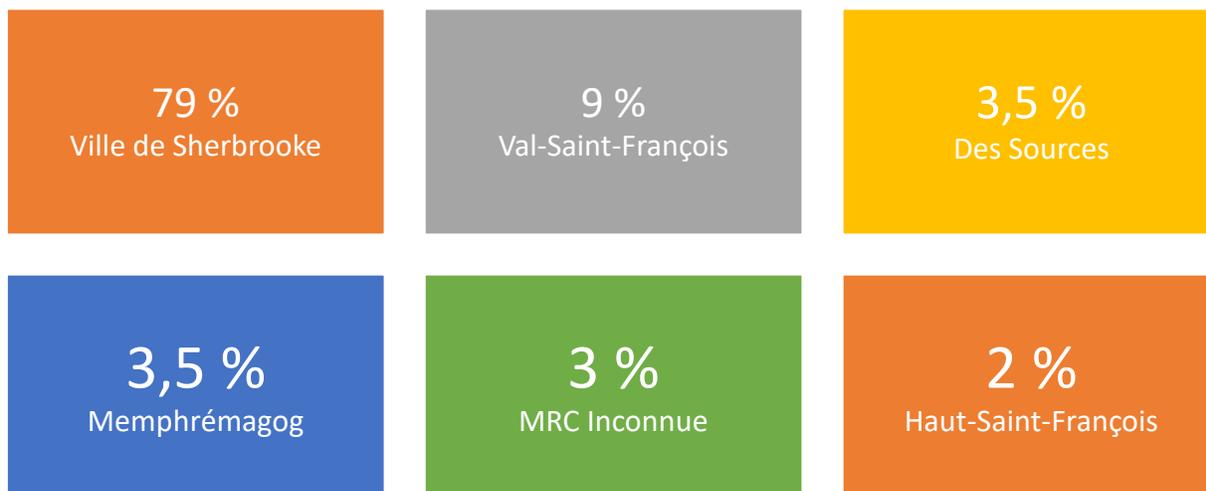
* Autres communications : Messages, prises de rendez-vous, essais infructueux de rejoindre le client, etc.

** Informations transmises : Contacts avec les proches et autres professionnels au dossier.

Ces deux derniers chiffres peuvent sembler importants comparativement aux nombres d'interventions. Toutefois, ils sont tout à fait en concordance avec l'esprit du suivi étroit, qui s'adresse à une clientèle particulièrement vulnérable au suicide. Ce type d'intervention demande une plus grande proactivité, concertation et persévérance, expliquant donc ces chiffres plus élevés.

Total : 411 interventions
auprès de
30 personnes

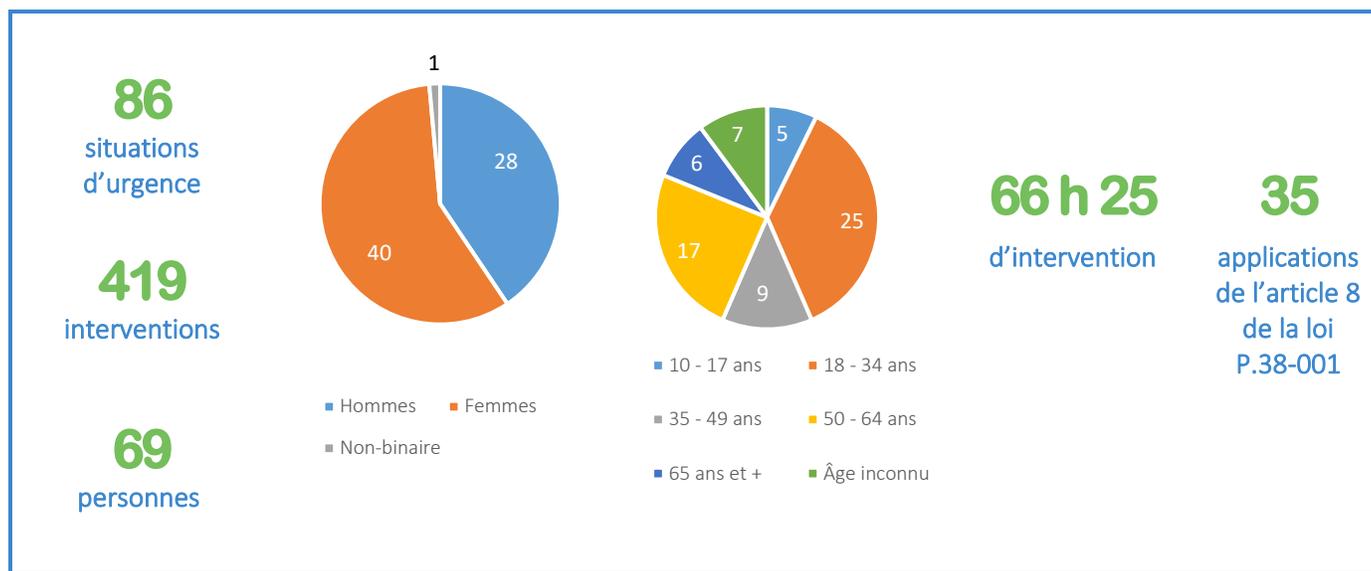
Répartition du nombre d'interventions de suivi étroit selon la MRC



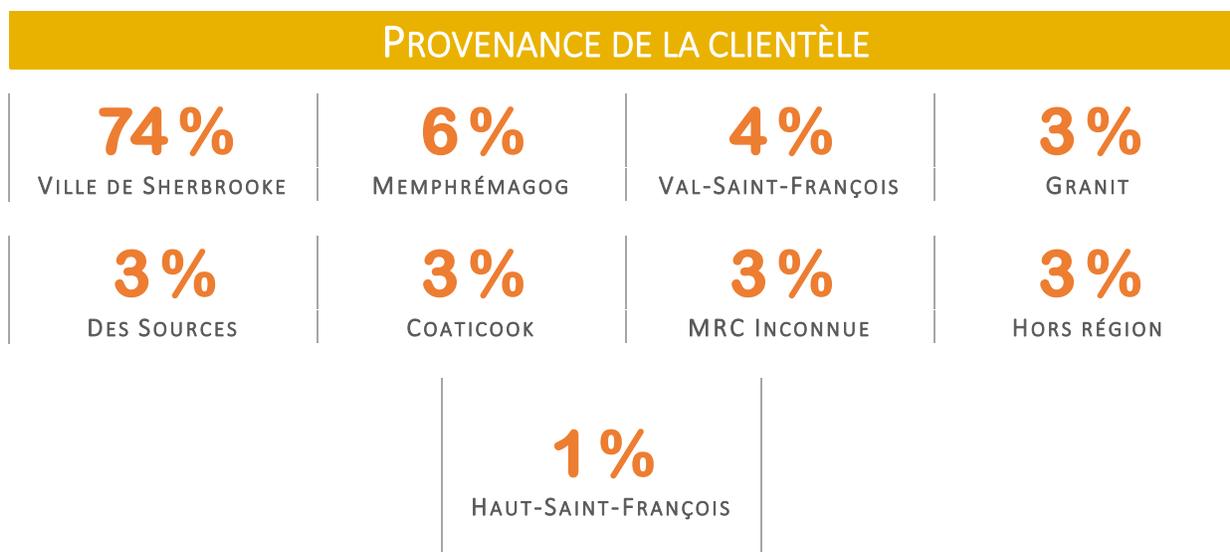
Les interventions d'urgence

L'intervention d'urgence lors d'une crise suicidaire vise à réduire l'imminence du passage à l'acte suicidaire. L'article 8 de la loi P-38.001* a été appliqué dans **41 % des cas**. Dans tous les autres cas, l'intervention a pu se conclure avec la collaboration de la personne (hospitalisation volontaire, accompagnement à l'hôpital, intervention terrain, etc.).

Pour la réalisation de ces interventions d'urgence, nous avons travaillé en collaboration avec plusieurs partenaires, entre autres avec le *Service de police de Sherbrooke*, la *Régie de police de Memphrémagog*, la *Sûreté du Québec*, les *Paramédics*, le *CIUSSS de l'Estrie – CHUS*, le *Centre antipoison*, les organismes communautaires, etc.



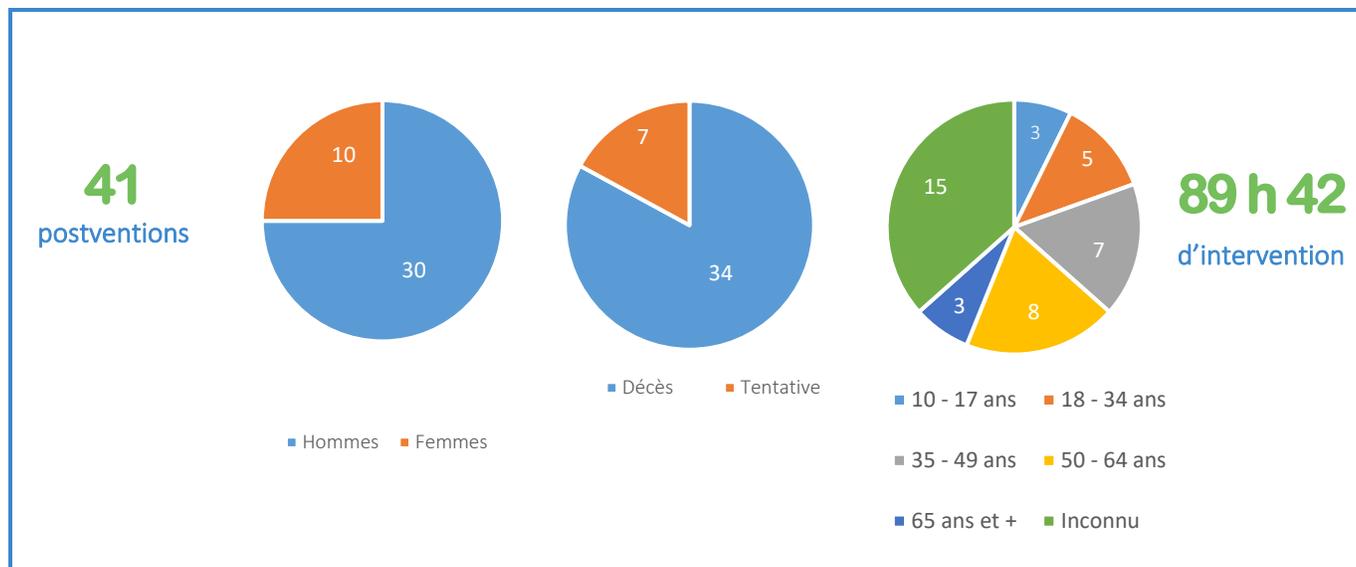
* La « P-38.001 » est la *Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui*.



Les services de postvention

La postvention réfère aux activités qui visent le traitement et le rétablissement des personnes ayant été exposées au suicide d'une personne de leur entourage ou encore, dans certains cas spécifiques, lorsqu'elles ont été exposées à une tentative de suicide. Les activités réalisées ont comme objectif de réduire les effets négatifs, à court et à long terme, découlant de l'événement.

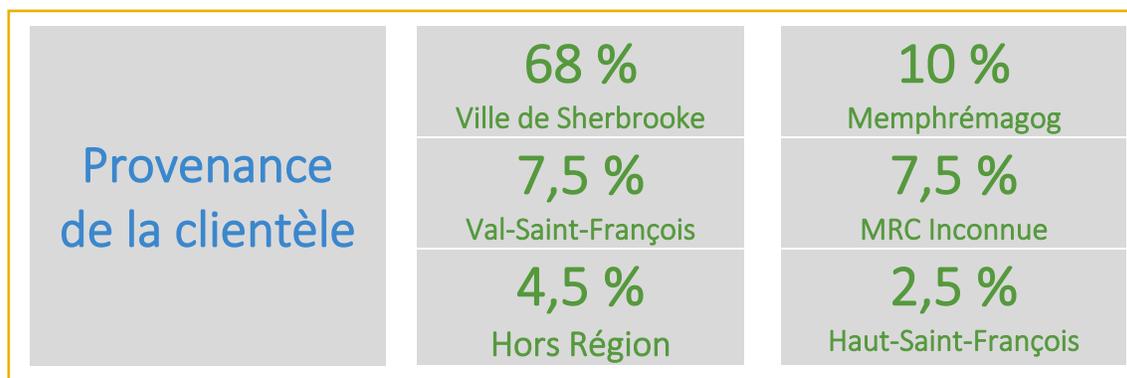
Les activités de postvention peuvent être réalisées auprès des familles, dans les milieux de travail ou les milieux scolaires. Elles peuvent conjuguer, à la fois, des interventions téléphoniques, individuelles ou de groupe.



Depuis les dernières années, notre territoire (7 MRC de l'Estrie) compte environ 48 suicides / année. JEVI est donc appelé à intervenir en postvention dans environ **71 % des cas**.

↑ 28 %

Comparativement à l'an dernier



Le groupe de soutien pour les personnes endeuillées par suicide

L'objectif général de ce groupe de soutien est de briser l'isolement des personnes vivant un deuil à la suite d'un suicide en leur offrant un lieu où elles peuvent échanger sur leur vécu avec d'autres personnes endeuillées. Ce groupe est très structuré et plusieurs activités sont offertes aux participants afin de faire progresser leur travail de deuil.

Malheureusement, vu la situation de pandémie en 2021-2022, il nous a été impossible d'offrir ce groupe. Nous suivrons l'évolution de la situation et espérons que les mesures sanitaires nous permettront d'actualiser ce groupe en 2022-2023.

Le soutien clinique

Le soutien clinique réfère au coaching professionnel que l'équipe d'intervention réalise lorsqu'un intervenant de la région a besoin de soutien dans ses propres interventions.



↑ 27 %

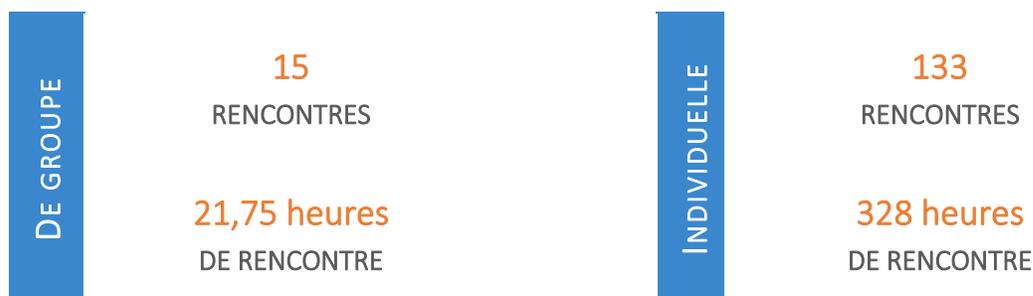
Comparativement à l'an dernier

↑ 123 %

Sur 2 ans

La supervision clinique

Pour s'assurer de la qualité des services d'intervention, il est essentiel que JEVI s'investisse de façon importante au soutien de son équipe. Ainsi, un poste est dédié à la supervision clinique de l'équipe d'intervention.



Dossiers spéciaux

JEVI au Service de police de Sherbrooke

C'était avec un très grand sentiment de fierté que nous annoncions au début de l'année 2022 que le partenariat déjà bien présent entre JEVI et le Service de police de Sherbrooke prenait un nouveau tournant. En effet, depuis novembre 2021, le Service de police de Sherbrooke accueille directement au quartier général un intervenant de JEVI.

Cette proximité entre les deux organisations permet d'harmoniser les services communs, d'améliorer la communication, de faciliter la référence de la clientèle suicidaire et endeuillés en plus d'offrir du soutien psychologique aux intervenants à la suite d'intervention à potentiel traumatique. L'intervenant de JEVI assiste donc les policiers lors de crises suicidaires ou lors de décès par suicide et agit en complémentarité de l'Équipe mobile d'intervention psychosociale et du personnel du CIUSS de l'Estrie-CHUS.

Ce ne sont pas moins de **396 interventions** qui ont été effectuées entre la mi-novembre 2021 et la fin mars 2022.

Un projet mené à terme par un travail d'équipe qui s'inscrit directement dans les meilleures pratiques en prévention du suicide. Une première au Québec !

Centre de crise communautaire en Estrie¹

Dans la dernière année, par le biais de sa présence comme leader au sous-comité *Centre de crise* du Regroupement des ressources communautaires en santé mentale de l'Estrie (RRCSME), JEVI a continué de travailler ardemment à la concrétisation du projet élaboré en 2019.

En effet, c'est en 2019 que le RRCSME a remis de l'avant ce projet, qui en est à sa 5^e mouture, dont la première a été déposée en 1998. Un dépôt officiel avait été effectué à l'automne 2019 au CIUSSS de l'Estrie – CHUS, appuyé cette fois-ci par de nombreux partenaires du réseau communautaire et du réseau de la santé et des services sociaux, dont les psychiatres du territoire. Le projet a aussi fait écho dans la sphère politique pour plusieurs députés qui s'intéressaient déjà aux questions de santé mentale et qui soutiennent ce projet avec conviction.

À la suite du dépôt de projet, le CIUSSS de l'Estrie – CHUS a répondu à l'appel. Deux rencontres conjointes ont été organisées entre le milieu communautaire, le CIUSSS de l'Estrie – CHUS ainsi qu'avec d'autres acteurs du milieu afin d'évaluer les possibilités entourant ce projet. Un comité de travail a ensuite été formé, où JEVI siège comme partenaire important.

C'est avec un sentiment de grand accomplissement que le comité d'écriture a pu déposer au Conseil d'administration du CIUSSS, et ensuite au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), en avril 2021, le tout premier projet écrit en collaboration avec tous les acteurs concernés. Chacun d'eux a été appelé à s'impliquer à différents niveaux dans les démarches de réflexion et d'écriture. Ceci permet d'avoir une vision commune du projet qui fait consensus auprès de tous les partenaires impliqués sur le grand territoire de l'Estrie.

Le projet déposé ne consiste pas à remplacer des initiatives, mais bien à développer un centre de crise communautaire avec une offre de service unique et inexistante à ce jour. Il s'agit d'un projet en cohérence avec le continuum des services offerts en Estrie.

Suite au dépôt de projet au Ministère, un complément d'information en lien avec le budget d'implantation a été demandé. Cette annexe a été déposée au ministère en juin 2021.

C'est en janvier 2022, lors du dévoilement du *Plan d'action interministériel en santé mentale*, que le ministre Lionel Carmant annonce que l'Estrie aura son centre de crise communautaire ! Une enveloppe de 10 millions de dollars, sur 5 ans et partagée entre l'Estrie et le Saguenay-Lac-Saint-Jean, est réservée à ce projet.

Au moment d'écrire ces lignes, au 31 mars 2022, nous ne savons toujours pas quelle proportion de ce 10 millions de dollars sera disponible pour l'Estrie, quelle en sera la reddition de compte ou quels seront les échéanciers attendus.

Mais une chose est certaine, l'année 2022-2023 sera une année déterminante pour ce grand projet !

¹ *Centre de crise communautaire en Estrie – Projet d'implantation*, Partenaires estriens pour un centre de crise communautaire, 9 avril 2021, p.7

LES SERVICES DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

La prévention du suicide ne peut être l'affaire d'une seule organisation. Il est essentiel, si on veut lutter efficacement contre le suicide, de multiplier le nombre de personnes conscientisées à la problématique. Ainsi, les activités de sensibilisation prennent tout leur sens. Qu'on soit jeune ou adulte, étudiant, chômeur ou travailleur, anglophone ou francophone, on peut tous jouer un rôle important en prévention du suicide. Depuis ses débuts, notre organisme a misé sur la formation d'agents multiplicateurs pour travailler plus efficacement à la prévention du suicide.

Dans la dernière année, JEVI s'est principalement concentré sur certaines formations très en demande afin de répondre aux besoins plus pressants des partenaires. C'est ce qui explique que, bien qu'existantes, certaines autres formations n'ont pas été offertes au cours de la dernière année.

Les formations aux professionnels

Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide des bonnes pratiques		
<p>D'une durée de 3 jours, cette formation s'adresse aux intervenants de différents milieux possédant des habiletés en intervention et œuvrant auprès d'une clientèle vulnérable au suicide.</p> <p>Cette formation est reconnue par la <i>Société de formation et d'éducation continue</i> (SOFÉDUC) et par plusieurs ordres professionnels au Québec.</p> <p>Encore cette année, cette formation a été offerte à l'ensemble des étudiants de 1^{re} année à la maîtrise en psychoéducation des 2 campus de l'<i>Université de Sherbrooke</i> (65 étudiants).</p> <p>La formation a été offerte à plusieurs catégories de professionnels (travailleurs sociaux, psychoéducateurs, étudiants, psychologues, éducateurs spécialisés, etc.), dans différents milieux publics, privés et communautaires.</p>	28 formations	306 participants
Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide des bonnes pratiques - Déclinaison jeunesse		
<p>Cette formation propose le langage commun utilisé dans la formation <i>Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques</i> tout en tenant compte de la réalité particulière vécue par les adolescents vulnérables de 14 à 18 ans.</p> <p>La formation a été offerte à plusieurs catégories de professionnels (travailleurs sociaux, psychoéducateurs, étudiants, psychologues, éducateurs spécialisés, infirmières, spécialistes en activité cliniques, etc.).</p>	3 formations	32 participants
Atelier de consolidation des acquis		
<p>Cette formation continue permet aux intervenants ayant suivi la formation <i>Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide des bonnes pratiques</i> de consolider leurs acquis en utilisant des vignettes cliniques issues de leur pratique actuelle. Les intervenants peuvent bénéficier de cet atelier six mois après avoir suivi la formation accréditée.</p>	16 formations	132 participants

Repérer la personne vulnérable au suicide et appliquer les mesures de protection requises

En cohérence avec la formation *Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques*, cette formation s'adresse aux professionnels et intervenants du réseau de la santé et des services sociaux qui sont uniquement dans un rôle de repérage. Cette formation les prépare à bien repérer la personne vulnérable au suicide, à prendre une décision avant de mettre en place des mesures de protection adéquates en attendant une intervention complète, le cas échéant.

6

formations

56

participants

Prévenir le suicide chez les aînés : Repérer, protéger et redonner espoir

Cette formation est une déclinaison de la formation *Repérer la personne vulnérable au suicide et appliquer les mesures de protection requises*. Elle s'adresse plus particulièrement aux professionnels qui oeuvrent de façon proximale avec les personnes âgées, mais qui n'ont pas la responsabilité d'estimer la dangerosité d'un passage à l'acte suicidaire.

1

formations

5

participants

Les adolescents de 14 ans et plus vulnérables au suicide : notre rôle, nos responsabilités

Cette formation s'adresse exclusivement aux intervenants de 1^{er} niveau en centre jeunesse dans les CIUSSS et les CISSS et est complémentaire à la formation *Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques*.

Son contenu provincial tient compte du nouveau *Protocole suicide et santé mentale* et de l'expertise des centres jeunesse acquise à la suite des formations qu'ils ont développées en étroite collaboration avec le centre de prévention du suicide de leur région et de l'expertise de l'AQPS.

6

formation

40

participants

Atelier d'initiation à l'intervention chez les jeunes de 13 ans et moins vulnérables au suicide

Cet atelier, d'une durée de 7 heures, s'adresse aux intervenants de différents milieux travaillant avec une clientèle de 13 ans et moins et qui sont responsables de l'intervention complète.

13

formations

153

participants

Coaching de formateurs accrédités

Depuis 2019, une formatrice de JEVI agit comme *coach* pour l'AQPS. Le *coaching* est un processus d'observation qui sert à donner une rétroaction individualisée basée sur des observations factuelles aux nouveaux formateurs, ce qui l'aide à actualiser son potentiel.

Le *coaching* est une façon pour l'AQPS de s'assurer que les nouveaux formateurs utilisent le même langage et respectent le programme de formation ce qui constitue la dernière étape du processus d'accréditation.

1

coaching

Les formations aux citoyens

Agir en sentinelles pour la prévention du suicide

Les sentinelles sont des personnes qui, en raison de leur travail, de leur implication bénévole ou de la place qu'elles occupent dans leur communauté, entretiennent des liens privilégiés et sont susceptibles de recevoir les confidences des gens de leurs milieux. La formation donnée à ces personnes leur permet de reconnaître les signes de détresse, de repérer les personnes à risque et de les orienter vers les ressources appropriées.

2

formations

17

participants

Pour en connaître davantage sur la problématique du suicide

Cet atelier de sensibilisation s'adresse à toutes personnes ou tous milieux désirant en connaître davantage sur la problématique du suicide. Les mythes, les signes à reconnaître, comment agir et les ressources sont les thèmes abordés.

6

formations

111

participants

Le suicide : comprendre pour mieux réagir

Cette formation, qui s'adresse aux étudiants en relation d'aide, vise à développer la connaissance de soi comme intervenant auprès de personnes suicidaires, à mieux comprendre la problématique du suicide, le processus suicidaire et à développer les habiletés de base pour intervenir auprès des personnes suicidaires.

2

formations

130

participants

Présentation des services aux partenaires

Cette présentation s'adresse aux équipes du RSSS désirant en connaître davantage sur notre organisation. La présentation vise essentiellement à expliquer les différents services de JEVI et leur fonctionnement.

1

présentation

45

participants

Rencontres d'informations et présentation des services

Cette présentation s'adresse à toutes personnes ou tous milieux désirant en connaître davantage sur notre organisation. La présentation vise essentiellement à expliquer les différents services de JEVI et leur fonctionnement.

4

présentations

11

participants

Les rendez-vous annuels

Journée mondiale de prévention du suicide

Le 10 septembre 2021 s'est tenue la 19^e Journée mondiale de la prévention du suicide (JMPS) sous le thème : **Créer l'espoir par l'action.**

En Estrie, JEVI CPS - Estrie a souligné cette journée spéciale avec les activités suivantes :

Partage d'un visuel et d'une vidéo sur nos réseaux sociaux

Au cours de la semaine précédant la Journée mondiale de la prévention du suicide, nous avons fait circuler sur nos réseaux sociaux tels que Facebook, Instagram et LinkedIn, une bannière, une affiche ainsi qu'une vidéo proposant plusieurs moyens de créer l'espoir par l'action.



Partage des actions des employés de JEVI

Durant 4 jours consécutifs, les employés de JEVI ont partagé sur les réseaux sociaux des photos d'eux faisant l'une des 5 actions proposées afin d'encourager la population à participer à la Journée mondiale de la prévention du suicide.



Semaine nationale de prévention du suicide

Ayant pour thème **Parler du suicide sauve des vies**, la 32^e édition de la *Semaine de prévention du suicide (SPS)* s'est déroulée du 30 janvier au 5 février 2022. Partout en Estrie, des citoyens se sont mobilisés pour la cause. La *Semaine de prévention du suicide* est l'occasion de parler de la problématique en diffusant les ressources d'aide et en travaillant ensemble.

23

Participants à un atelier de sensibilisation offert sur Zoom

2

Publicités radio et télévisée

250

Feuillets distribués aux partenaires

Publicité télévisée

Dans une publicité télévisée rendue possible grâce au *Regroupement des ressources communautaires en santé mentale de l'Estrie (RRCSME)*, Steve Vermette, porte-parole de la Semaine de prévention du suicide en Estrie, soulignait l'importance de demander de l'aide parce que... parler du suicide sauve des vies !

La publicité a été diffusée sur Radio-Canada à plusieurs moments clés dans cette période.

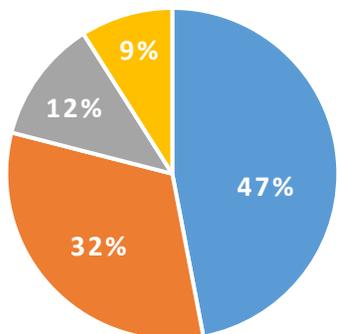


L'autofinancement à JEVI : de l'eau à notre moulin

L'autofinancement à JEVI occupe une place des plus importantes au sein de l'organisation. Les revenus générés par ce secteur, ajoutés aux revenus de formation, représentent 41 % de notre revenu total. Même en cette année difficile où nos activités d'autofinancement ont été moins présentes et les subventions d'urgence plus nombreuses, les revenus de ces secteurs sont impressionnants.

Tous les dons reçus à JEVI permettent l'actualisation de la mission. Pour accomplir celle-ci, les ressources humaines demeureront toujours le noyau de JEVI. L'équipe étant constituée de 22 employés temps plein ou temps partiels, c'est 80 % de vos dons qui viennent soutenir les ressources humaines en intervention et en formation, et ainsi donc les services directs à la population.

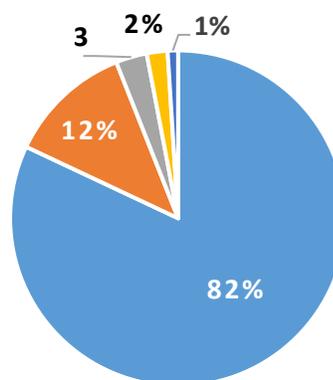
Revenus 2021-2022



- Subventions MSSS
- Autres subventions

- Autofinancement et dons
- Revenus de formation

Dépenses 2021-2022



- Salaires
- Promotion et représentation
- Frais d'autofinancement

- Administration
- Autres frais

Dévouement

Réussite

Professionalisme

Qualité

Reconnaissance

Mission

Partenariat

Valeurs

Engagement

Mobilisation

Support

Activités d'autofinancement

La Loterie JEVI 2021

Sous la présidence d'honneur de Monsieur Ghyslain Goulet, président-directeur général d'ACET, cette campagne annuelle (d'avril à juillet) a connu un franc succès malgré la situation pandémique des dernières années.

La Loterie JEVI s'est clôturée par un tirage en mode virtuel le 7 juillet 2021 lors duquel un montant record de 120 610 \$ a été dévoilé ! Ce montant n'aurait pu être si grandiose sans l'apport généreux des restaurants Eggsquis de Sherbrooke qui ont versé 15 000 \$ dans cette campagne.

Félicitations à nos heureux gagnants et merci, du fond du cœur, à nos fidèles participants. Merci aussi à nos commanditaires et aux bénévoles du Comité Loterie JEVI.



Campagne « Offrez de l'aide »

Une toute nouvelle campagne d'autofinancement pour JEVI ! Cette campagne virtuelle permet à tous d'offrir du temps d'intervention aux personnes suicidaires de l'Estrie.

La campagne s'est déroulée du 17 janvier au 8 mars 2022 lors duquel un montant de 8 400 \$ a été amassé.

Merci à tous ceux et celle qui ont participé à cette nouvelle campagne et qui on fait d'elle un succès.



IGA et JEVI : Le suicide n'est pas une option

Dans le cadre de la *Journée mondiale de prévention du suicide*, et pour une 7^e année, les IGA participants de l'Estrie ont renouvelé leur engagement envers la prévention du suicide en tenant la campagne IGA et JEVI : *Le suicide n'est pas une option*.

La récolte record de 14 441 \$ de l'édition 2021, ajoutée aux 6 autres éditions, a fait grimper le grand total à 59 950 \$ remis à JEVI jusqu'à maintenant !

Ces gens d'affaires, très ancrés dans leur communauté, ont la conviction qu'ensemble nous pouvons prévenir le suicide.

JEVI remercie ces partenaires importants en prévention du suicide ainsi que leur généreuse clientèle.



La communauté se mobilise pour JEVI

Nos donateurs philanthropes 2021-2022

Promutuel Assurance Centre-Sud : 100 000 \$!

C'est avec beaucoup de joie et de gratitude que nous avons reçu le gigantesque don de 100 000 \$ de Promutuel Assurance Centre-Sud ! Nous sommes infiniment reconnaissants de compter Promutuel assurance Centre-Sud parmi nos donateurs.



Fondation J. Armand Bombardier : 20 000 \$!

Nous tenons à adresser un merci tout spécial à La Fondation J. Armand Bombardier pour leur fidélité et leur très grande générosité, et ce, depuis plus d'une décennie !



FONDATION
J. ARMAND
BOMBARDIER

Restaurants Eggsquis de Sherbrooke : 10 500 \$!

Nous soulignons l'énorme contribution des restaurants Eggsquis de Sherbrooke dans notre campagne majeure de financement : la Loterie JEVI, et ce, pour une 4^e année !



Fondation Famille Lamarre – 10 000 \$!

Pour une 2^e année, la famille Lamarre a choisi de soutenir la prévention du suicide en Estrie. Nous sommes très chanceux de pouvoir faire partie des bénéficiaires de leur fondation.

Dons individuels et corporatifs

Outre lors de nos campagnes d'autofinancement, plusieurs donateurs individuels et corporatifs choisissent de remettre des dons à JEVI, de façon tout à fait spontanée, comme par exemple lors du renouvellement de leur membership à JEVI. C'est près de 280 000 \$ qui nous sont remis grâce à l'engagement de ces quelque 100 personnes et 50 entreprises.

Initiatives de la communauté

Plusieurs personnes de la communauté s'engagent dans diverses activités afin d'en remettre les profits à JEVI. Nous les remercions grandement. Ces activités ont permis d'amasser plus de 12 500 \$!



Défi Un pas à la fois pour la prévention du suicide par Gopal Ducharme	3 832,75 \$
Spectacle de fin d'année de la Fédération étudiante de l'université de Sherbrooke (FEUS)	3 500,00 \$
Journée poutines et breuvages gratuits à La Cage	1919,80 \$
Défi KM par RBC DVM Sherbrooke	1 800,00 \$
Journée sans uniforme de l'École Plein Soleil	720,00 \$
Collecte de fonds par Samuel Alexis Communication	215,00 \$
Tournoi de fer de la famille Chase	430,00 \$
Vente de bracelets de survie par Les accessoires DC	220,00 \$

L'implication des bénévoles

Ce rapport annuel ne serait pas complet sans le témoignage de notre entière reconnaissance aux bénévoles qui se sont impliqués à JEVI, soit au conseil d'administration, soit au sein de différents comités ou lors d'activités ponctuelles. JEVI a ainsi bénéficié de 627 heures de bénévolat grâce à 22 individus généreux de leurs temps. C'est l'équivalent de 17 semaines de travail !

Déclaration pour la prévention du suicide

Prendre position pour affirmer que le suicide n'est pas une option est le premier geste qui pourra réduire de façon significative le nombre de décès par suicide.

Parce que nous souhaitons réunir ceux et celles qui désirent voir le suicide diminuer dans nos communautés, tout au long de l'année et dans le cadre de différentes activités, nous invitons la population à se joindre à nous.

Pour participer, la population est invitée à signer la déclaration de solidarité en se rendant directement à aqps.info/sengager



Formation continue des employés de JEVI

Pour s'assurer de la qualité des services, il est essentiel que JEVI s'investisse de façon importante dans la formation continue de ses employés. Ces formations permettent de maintenir leur intérêt, d'améliorer leurs connaissances et de développer leurs habiletés en lien avec les postes occupés. Les employés ont donc eu la chance de participer à tour de rôle, à l'une ou l'autre des formations suivantes :

FORMATIONS REÇUES PAR L'ÉQUIPE

Une campagne 100 % virtuelle – France Terreault – 3 heures

Formation sur l'organisation d'une collecte de fonds – France Terreault – 3 heures

Approche orientée vers les solutions – Compétences de base – 13 heures

« Je pense donc je souffre ! » - Stratégies cognitives pour apaiser la détresse émotionnelle – Amelie Seidah – 3 heures

« Je me critique tout le temps ! » - Aider nos clients à mieux composer avec leurs critiques internes incessantes – Amelie Seidah – 2 heures

Personnalités particulières au travail : un défi pour les collègues, les gestionnaires et le psychologue traitant – Monique Bessette – 6 heures

Traitement basé sur la mentalisation des troubles de la personnalité – Simon Poirier – 12 heures

Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques – Simon Leduc-Thouin, Marie-Ève Bernier, Sylvie Potvin, Noémie Poulin – 21 heures

Formation des formateurs : Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide des bonnes pratiques – déclinaison jeunesse – Lucie Pelchat et Marie-Ève Bernier – 8 heures

Atelier d'initiation à l'intervention chez les jeunes de 13 ans et moins vulnérables au suicide – Simon Leduc-Thouin, Sylvie Potvin – 7 heures

Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui (LPP) – Environnement numérique d'apprentissage – 3 heures

Violence conjugale : Connaître, détecter, intervenir – Environnement numérique d'apprentissage – 6 heures

Formation de formateurs sentinelles – déclinaison aînée – Sébastien Pelletier – 3,5 heures

Rencontre annuelle des formateurs – AQPS – 14 heures

Institut d'été du CRISE – CRISE – 7 heures

Formation de formateurs du programme accrédité *Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques* – AQPS – 40 heures

Formation de formateurs Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques – Déclinaison jeunesse – AQPS – 7,5 heures

Formation de formateur Prévenir le suicide chez les aînés : repérer, protéger et redonner espoir – AQPS – 7,5 heures

Formation de formateur sentinelles – Déclinaison agricole – AQPS – 3,5 heures

Formation de superutilisateurs du Programme de postvention : Être prêt à agir à la suite d'un suicide – AQPS – 15 heures

510

Heures de formation

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

AQPS	Association québécoise de prévention du suicide
CIUSSS de l'Estrie - CHUS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
CPS	Centre de prévention du suicide
JMPS	Journée mondiale de la prévention du suicide
MRC	Municipalité régionale de comté
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
PSOC	Programme de soutien aux organismes communautaires
RCPSQ	Regroupement des centres de prévention du suicide du Québec
ROC de l'Estrie	Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie
RRCsME	Regroupement des ressources communautaires en santé mentale de l'Estrie
SOFÉDUC	Société de formation et d'éducation continue
SPS	Semaine de prévention du suicide



Nous espérons que ce Rapport annuel a pu éveiller chez vous la ferme conviction que le suicide n'est pas une option et que JEVI, votre centre de prévention du suicide en Estrie, ne travaille pas en vase clos, mais bien avec vous tous.

Merci de votre complicité, de votre intérêt envers notre / votre organisme communautaire, et surtout, de votre engagement en prévention du suicide en Estrie.